

Marche forcée

Le Grand-Duché est en 19^e position mondiale au titre de la compétitivité selon le WEF

Le contexte géopolitique mondial et l'affaiblissement de la demande internationale conduisent à une forte révision à la baisse des projections économiques.

Depuis que la crise est venue perturber les économies mondiales, les indicateurs économiques nationaux peinent à retrouver les niveaux d'avant 2008.

Au regard de ce constat, il semble nécessaire de repenser les fondamentaux de l'économie afin de proposer des ajustements, voire des réformes, pour contrer ces méfaits.

En premier lieu, les réformes structurelles sont indispensables pour stimuler l'emploi et consolider la croissance potentielle à moyen terme.

Le soutien (financier) à l'innovation et à la recherche apparaît comme essentiel. Les budgets alloués, souvent en baisse, grevent la compétitivité du pays. C'est pourquoi une politique favorisant l'investissement public et privé est un axe majeur de développement.

Le plan d'investissement de 315 milliards promis par la Commission européenne (dirigée depuis par Jean-Claude Juncker) devrait avoir un effet levier tangible.

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce, confirme que cette allocation financière «injectée dans notre économie est la bienvenue; toutefois l'effet levier escompté semble être, selon toute vraisemblance, surévalué». Par ailleurs, les impératifs de



La table ronde, organisée par le Stater, a été l'occasion de se livrer au jeu des questions/réponses

politique monétaire, au regard des disparités mondiales, devraient créer une volatilité accrue sur les marchés de la dette et des changes. La baisse de l'euro et des prix pétroliers devrait soutenir la croissance avec, toujours en arrière-plan, le spectre de la déflation qui plane toujours au-dessus de la zone euro. Du côté de l'institution consulaire, le constat ne permet pas d'entrevoir des jours vraiment meilleurs.

La croissance, qui reste fluctuante, engendre de faibles gains de productivité au sein des entreprises. L'érosion des marges bénéficiaires est notamment flagrante dans le secteur de l'industrie.

Selon l'enquête Eurochambres 2015, le voler dénommé «Climat des affaires» pour l'année à venir fait ressortir que les attentes des entreprises sont meilleures que pour 2014. Il est à noter tout de même que le secteur de l'industrie fait face à une nette dégradation, contrairement aux services. En effet, la demande intérieure et les exportations ne sont pas à la hauteur des espérances des industriels. L'investissement, qui constitue un véritable thermomètre de la confiance des entreprises dans le

marché, devrait croître dans le secteur des services (le chiffre d'affaires à l'exportation à ce jour est en hausse) et baisser dans l'industrie.

Inquiétudes

Au niveau local, il reste que les PME sont pour le moins inquiètes pour les temps à venir. Il s'agit d'une nouvelle de mauvais augure car ces dernières représentent, en

quelque sorte, la colonne vertébrale de l'économie du pays.

Sur le plan des grands travaux à entreprendre, en ce qui concerne les coûts de production, le prix de l'énergie doit être maîtrisé malgré une forte dépendance du Luxembourg vis-à-vis des «importations».

A cela s'ajoute, toujours selon la Chambre de commerce, l'évolu-

tion défavorable du CSU (coûts salariaux unitaires) et du salaire social minimum qui pèsent sur les coûts. En second lieu, le cadre réglementaire local manquerait de flexibilité. La simplification administrative, la réforme du droit du travail sont des mesures à engager dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, le manque de main-d'œuvre qualifiée est un problème récurrent. Une refonte de l'enseignement ainsi que la formation professionnelle sont deux axes à réformer.

Les opportunités à l'exportation devraient connaître un regain au regard des traités TTIP et TISA, estime l'organisme consulaire.

En marge de ces mesures pour le moins incitatives, le Stater prévoit, quant à lui, une détérioration du solde public pour 2015 (proche de 1% pour l'année 2014). Cette possible régression a comme origine, notamment, la perte de TVA liée au commerce électronique (-1,5 point).

A son tour, la hausse de la TVA au 1^{er} janvier prochain n'en compenserait que la moitié (0,7 point environ).

CHRISTOPHE COLPO